

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

LE SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL 7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

L'intérêt patrimonial du site de l'hippodrome de Montréal repose d'abord sur la valeur symbolique qui se dégage de cet ancien site des « Blue Bonnets » qui s'exprime différemment selon qu'on ait été jockey, palefrenier, propriétaire, entraîneur, éleveur, parieur ou simple citoyen.

D'un point de vue historique, le site témoigne de ses origines, de ses fondateurs, de l'histoire socioculturelle de Montréal, autour des jeux de hasard et des foules dans la culture urbaine montréalaise, de l'histoire des courses de chevaux, du fait qu'il ait été un important lieu touristique de la ville et l'hippodrome le plus renommé au Québec.

La valeur paysagère du site tient principalement au dégagement que procure cette grande étendue au milieu de secteurs urbanisés et les perspectives visuelles uniques qu'il offre sur la ville et le mont Royal. De plus, le paysage du site est marqué par la ponctuation qu'offre la volumétrie du bâtiment principal et la séquence régulière générée par l'implantation des bâtiments d'écuries.

Sa valeur architecturale tient à la composition du plan d'ensemble qui s'articule autour de l'anneau de course, comprenant les écuries, les dépendances diverses et surtout les bâtiments publics, aux volumétries particulières et affichant une franche modernité.

Finalement, le site comporte une valeur urbaine pour son emplacement au milieu de quartiers aux fonctions et formes variées et une valeur environnementale pour la présence en bordure du site d'un des derniers ruisseaux naturels à Montréal.



Le Club-house et l'estrade populaire sur le site de l'hippodrome de Montréal

Photo : L'Enclume, 2013

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL 7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

LE SITE



Principaux bâtiments

- 1 Estrade populaire (Grandstand)
- 2 Club-house
- 3 Écuries d'été
- 4 Garage
- 5 Écuries d'hiver

Principales unités de paysage

- 6 Lisière boisée et chemin de fer
- 7 Anneau
- 8 Centre de l'anneau
- 9 Butte artificielle
- 10 Secteur commercial

Source : L'Enclume 2014

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Aucune

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Aucun

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Contexte urbain

1698 - Premières concessions accordées dans la côte des Neiges
1862 - Incorporation de la municipalité du village de la Côte-des-Neiges
1907 - Annexion de la ville de Notre-Dame-des-Neiges à la Ville de Montréal.
1910 - Annexion de la ville de la Côte-des-Neiges à la Ville de Montréal.
2002 - Création de l'arrondissement Côtes-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre de la fusion des villes situées sur l'île de Montréal.

Cadastre

1906 - Achat par Hugh Montagu Allan pour le Montreal Jockey Club des lots devant servir à établir l'hippodrome Blue Bonnets
1932 - Achat de l'hippodrome par Joseph Cattarinich, Léo Dandurand et Louis Létourneau
1958 - Achat de l'hippodrome par la Corporation Valeurs Trans-Canada, menée par Jean-Louis Lévesque
1965 - Achat de l'hippodrome par Paul Desmarais et Power Corporation
1970 - Achat de l'hippodrome par Campeau Corporation
1991 - Achat de l'hippodrome par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)
1998 - Achat d'une partie du terrain de l'hippodrome par la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux (SPICC)
1998 - Vente d'une partie du terrain de l'hippodrome par la Société de développement de Montréal (SDM) et d'une autre partie à First Professional Developments Ltd (FPDL)

Aménagements sur le site de l'hippodrome

1907 - Construction des écuries, des quartiers des jockeys, des paddocks, du club-house, de l'estrade populaire, du comptoir des paris, de l'estrade des juges et de la piste d'un mille et un huitième
1912 - Destruction de l'estrade populaire lors d'un incendie
1912 - Reconstruction de l'estrade populaire

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Aménagements sur le site de l'hippodrome (suite)

1945-1946 - Aménagement de la piste d'un demi-mille
1958 - Construction de nouvelles installations remplaçant les anciennes : écuries, paddock, secrétariat, restaurant et club-house
1965-1966 - Aménagement d'une piste de cinq huitièmes de mille avec une chute et construction de la nouvelle estrade populaire
1999 - Aménagement de la piste de sept huitièmes de mille
2009 - Fermeture de l'hippodrome de Montréal.

Histoire équestre à Montréal

1826 - Fondation du Montreal Hunt Club
1828 - Premières courses de chevaux sportives tenues à Montréal dans le secteur de l'ancienne ville de Saint-Pierre
1905 - Fondation du Montreal Jockey Club et nomination de Hugh Montagu Allan à titre de premier président.
1907 - Ouverture de l'hippodrome Blue Bonnets dans le secteur de Côtes-des-Neiges.
1960 - Regroupement de la gestion des hippodromes Blue Bonnets et Richelieu par Jean-Louis Lévesque
2009 - Fermeture de l'hippodrome de Montréal

Types de courses sur le site de l'hippodrome

1907 - Début des courses à plat et du steeple-chase sur le site
1940 - Fin des courses de steeple-chase
1943 - Début des courses à harnais
1953 - Abandon des courses à plat au profit des seules courses à harnais
1961 - Retour des courses à plat en plus des courses à harnais
1970 - Fin définitive des courses à plat
2009 - Fin des courses à harnais et fermeture de l'hippodrome

Source : L'Enclume (2013)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

VALEUR SYMBOLIQUE



Partisans et parieurs à Blue Bonnets, date inconnue.
Source : © Archives de Blue Bonnets.



Course à harnais à Blue Bonnets
Photo: © Archives de Blue Bonnets

La valeur symbolique du site de l'hippodrome repose sur :

- l'esprit du lieu qui se dégage de l'effervescence passée du lieu, autrefois fréquenté par une foule de partisans, qui se sent encore dans les bâtiments abandonnés;
- l'importance des chevaux, animal au centre de l'industrie des courses et du sens de ce site;
- le nom de « Blue Bonnets », qui est pour plusieurs plus connu que le site lui-même, dont l'origine est liée soit à l'appellation de l'ancien hippodrome de la ville de Saint-Pierre ou à la présence dans le secteur de *lupinus subcarinosus*, une espèce de fleurs nommée communément « Blue Bonnets » en anglais;
- les différentes perceptions du site, que l'on soit jockey, palefrenier, propriétaire, entraîneur, éleveur, parieur ou citoyen ne fréquentant pas le site;
- l'image qu'il projette de la ruralité en ville, à l'instar de nombreux hippodromes qui existaient dans les régions du Québec.

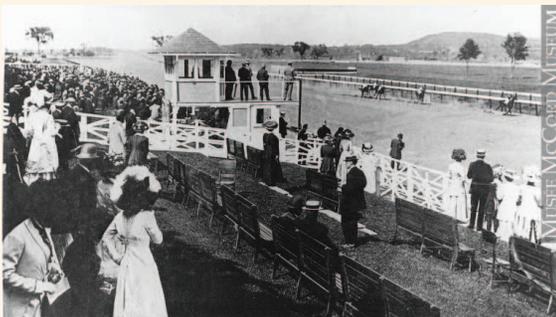
ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'emplacement du site aux abords de l'autoroute Décarie
- le site dans son ensemble
- l'anneau (piste de course)
- le club-house
- l'estrade populaire
- les écuries
- le nom de « Blue Bonnets »

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

VALEUR HISTORIQUE



La première piste de Blue Bonnets vers 1910.
Source : © Musée Mc Cord, No. 00873002



Champ de course de Blue Bonnets, les tribunes du jockey club et du public en 1913.

Source : © BAnQ, Albums Massicotte, The Standard, 14 juin 1913

La valeur historique du site de l'hippodrome repose sur son témoignage :

- de l'évolution de l'axe de transport du boulevard Décarie, qui reliait l'ancien terminus Snowdon au secteur du parc Belmont au nord, autrefois desservi par le tramway et maintenant par le métro;
- de l'histoire socioculturelle de Montréal, autour des jeux de hasard, des gageures et des chevaux;
- de l'histoire des courses de chevaux et des paris dans la culture montréalaise, activité de loisir qui a fait son temps et qui a en partie été remplacée par les paris au casino, tout aussi éphémères;
- de l'hippodrome de Montréal, qui a été le troisième lieu touristique de la ville et le plus grand hippodrome qui ait existé au Québec;
- du pôle qu'il formait avec les hippodromes de Saint-Laurent et de Ville de Mont-Royal à proximité;
- du boulevard Décarie, axe de loisir et de « débauche », en direction du parc Belmont;
- de l'esprit rural implanté dans un milieu de la ville qui a tardivement succombé à l'urbanisation;
- de la présence du cheval en tant que personnage incontournable de la vie urbaine pour les transports et les travaux publics jusqu'au milieu du XXe siècle
- de son association à plusieurs personnages du monde sportif québécois et montréalais, notamment Hugh Montagu Allan, J. K. L. Ross et Joseph Cattarinich.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'emplacement du site dans cette partie de la ville
- le site dans son ensemble
- l'anneau (piste de course)
- le club-house
- l'estrade populaire
- les écuries

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

VALEUR PAYSAGÈRE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Vue panoramique de la piste de Blue Bonnets
Photo : L'Enclume, 2013



Vue sur le mont Royal depuis l'hippodrome
Photo : L'Enclume, 2013

La valeur paysagère du site de l'hippodrome repose sur :

- sa grande étendue et le dégagement qu'il procure au milieu de secteurs urbanisés;
- la variété de ses abords, occupés successivement d'un bois, d'un des seuls ruisseaux encore en surface de l'île de Montréal, d'un chemin de fer, de magasins à grandes surfaces et de résidences;
- la forme paysagère unique que lui imprime la présence du champ de course;
- les lignes de force de l'implantation des bâtiments dans le paysage, orientés vers le champ de course et entourés de trames régulières issues des différentes concessions anciennes des terres;
- les perspectives visuelles depuis les galeries des spectateurs vers la piste, la ville et surtout la vue inusitée vers le mont Royal;
- l'ampleur et le dégagement du site qui permet une rare vue périphérique dans un endroit public à Montréal.

- les quartiers et usages variés qui entourent le site
- l'emplacement du site dans cette partie de la ville
- le site dans son ensemble
- l'anneau (piste de course)
- le club-house
- l'estrade populaire
- les écuries
- les vues vers le mont Royal, la ville et le ciel

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

VALEUR ARCHITECTURALE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La valeur architecturale du site de l'hippodrome repose sur :

- la métaphore de paquebot au milieu de l'océan qu'il évoque par la présence des bâtiments au milieu du terrain plat;
- la composition du plan d'ensemble qui s'articule autour de l'anneau de course, comprenant les édifices publics, les écuries et les dépendances diverses;
- la volumétrie importante, l'ampleur des espaces intérieurs, la robustesse, la grande superficie des bâtiments.

- les différents bâtiments et leur rapport avec l'anneau de course
- le club-house (extérieur et intérieur)
- l'estrade populaire (extérieur et intérieur)
- la facture moderne de certains éléments de parement de façade arrière en béton
- les grandes fenêtres de l'estrade populaire qui permettent un important éclairage naturel
- la présence de murales peintes intégrées aux bâtiments publics
- les espaces mécaniques du sous sol du club-house et de l'estrade populaire
- le système pneumatique de messagerie interne



Club-house, façade avant
Source : L'Enclume, 2013



Estrade populaire
Source : L'Enclume, 2013

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

VALEUR URBAINE



Photo à vol d'oiseau du secteur au nord de l'ancien hippodrome de Montréal, circa 1972.
Source: Archives de Ville de Mont-Royal.

La valeur urbaine du site de l'hippodrome repose sur :

- sa géométrie qui se démarque des secteurs urbanisés environnants et sa rupture dans la trame urbaine des quartiers environnants;
- sa position entre deux systèmes différents de côtes, à proximité du mont Royal et d'un axe de transport en commun, autrefois parcouru par le tramway et maintenant par le métro.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'emplacement du site dans cette partie de la ville
- la voie ferrée bordant le site sur deux côtés

VALEUR ENVIRONNEMENTALE



Végétation abondante derrière les écuries
Photo : L'Enclume, 2013

La valeur environnementale du site de l'hippodrome repose sur :

- sa contribution à l'élimination des îlots de chaleur par sa faible densité et son couvert gazonné;
- la présence d'un ruisseau et de milieux humides en bordure du site;
- la perméabilité relative des sols, qui recharge la nappe phréatique et assure un rejet zéro dans le réseau sanitaire municipal.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- sa présence en ville en tant que terrain non urbanisé et dégagé et qu'îlot de fraîcheur
- la lisière boisée
- le fossé (ancien ruisseau)
- le milieu humide et le milieu végétal qui s'y trouve
- la perméabilité de ses sols

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE L'HIPPODROME DE MONTRÉAL 7440, boulevard Décarie (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Division de l'aménagement et du design urbain à la Division du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 26 février 2014.

RÉFÉRENCES

L'ENCLUME, *Recherche documentaire préalable à l'évaluation patrimoniale du site de l'ancien Hippodrome de Montréal*, produite pour le compte de la Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Février 2014, 63 pages.

GROUPE DE TRAVAIL

Karim Charef, conseiller en aménagement, Division de l'aménagement et du design urbain, Direction de l'urbanisme

Jean Décarie, géographe et urbaniste

Claudine Deschênes, architecte-paysagiste, Division des stratégies, programmes et politiques, Direction des grands parcs et du verdissement

Richard Gourde, conseiller en aménagement, arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Christophe-Hubert Joncas, aménagiste, chargé de projet, L'Enclume - Atelier de développement territorial

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme

Annie Laurin, conseillère en aménagement, Division de l'aménagement et du design urbain, Direction de l'urbanisme

Andrée Lévesque, historienne, Université McGill

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme